



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid
Receiving - PWGSC
1550 Avenue d'Estimauville
1550 D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Pièces de rechange pour soupape	
Solicitation No. - N° de l'invitation F3017-16N481/A	Date 2016-07-14
Client Reference No. - N° de référence du client F3017-16N481	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCW-029-16815	
File No. - N° de dossier QCW-6-39035 (029)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-08-24	Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Laliberté Seyer, Arlow	Buyer Id - Id de l'acheteur qcw029
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2824 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: NGCC DES GROSEILLIERS PÊCHES ET OCÉANS CANADA GARDE CÔTIÈRE 101 BOUL.CHAMPLAIN QUEBEC Québec G1K7Y7 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC - PWGSC
601 - 1550 Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Delivery Required - Livraison exigée VOIR DOC	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 BESOIN	2
1.2 COMPTE RENDU	2
1.3 ACCORDS COMMERCIAUX.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	3
2.4 LOIS APPLICABLES	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	7
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	8
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	8
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	9
6.2 BESOIN	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.5 RESPONSABLES.....	9
6.6 PAIEMENT	11
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	11
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	11
6.9 LOIS APPLICABLES	11
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	11
6.11 INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION – LIVRAISON À DESTINATION	12
6.12 INSPECTION ET ACCEPTATION	12
6.13 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	12
ANNEXE A - BESOIN	13
PARTIE 1: PORTÉE	13
PARTIE 2: RÉFÉRENCES (DESSINS).....	13
PARTIE 3: CRITÈRES DE RENDEMENTS OBLIGATOIRES À RENCONTRER (DOIT)	13
PARTIE 4 : LIEU DE LIVRAISON	17
ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT.....	18
ANNEXE C – MARQUES ET MODÈLES DES PRODUITS ÉQUIVALENTS.....	20
ANNEXE D - DESSINS	21

N° de l'invitation - Solicitation No.
F3017-16N481/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F3017-16N481

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-6-39035

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW029
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/1/2003/actif>), est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

B3000T (2006-06-16) Produits équivalents (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/B/B3000T/5>)

C9000T (2010-08-16) Prix (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/C/C9000T/3>)

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

Vous pouvez transmettre votre soumission par fax au no.: (1) 418-648-2209), au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante arlow.laliberteseyer@tpsgc-pwgsc.gc.ca au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

N° de l'invitation - Solicitation No.
F3017-16N481/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F3017-16N481

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-6-39035

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW029
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)
Section II : Soumission financière (1 copie papier)
Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Les soumissionnaires doivent compléter le tableau des critères techniques obligatoires au point **4.1.1.1 - Critères techniques obligatoires**.

Si des produits équivalents sont proposés, les soumissionnaires doivent compléter l'**Annexe C – Marques et modèles des produits équivalents**. De plus, ils doivent expliquer et démontrer dans leur soumission technique comment ils entendent répondre aux critères de rendement obligatoires listés à la **partie 3 de l'Annexe A – Besoin**, conformément aux dispositions indiquées dans le *Guide des CCUA* pour la clause B3000T (2006-06-16) Produits équivalents (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/B/B3000T/5>).

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement à l'**annexe B – Base du paiement**. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/C/C3011T/actif>)

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

a) **Si des produits équivalents sont proposés, le soumissionnaire doit inclure avec sa proposition la liste des pièces (marques, modèles, numéros de série) en complétant l'Annexe C – Marques et modèles des produits équivalents. Enfin, l'entrepreneur doit fournir les fiches techniques des produits équivalents proposés démontrant comment les produits équivalents rencontrent chacun des critères de rendement obligatoires listés à la partie 3 de l'Annexe A - Besoin.** Une « Fiche technique » est définie comme un document technique, par exemple une brochure, un document technique, un dessin, un rapport d'essai. Ce document **doit** fournir des renseignements détaillés pour chaque critère de rendement obligatoire. Lorsqu'il faut se référer à d'autres documents accompagnant la proposition, le soumissionnaire devrait indiquer l'endroit exact où se trouvent les documents de référence, en précisant le titre des documents, ainsi que les numéros de page et d'alinéa. Le soumissionnaire doit donner suffisamment de détails pour permettre une évaluation complète. **Toute proposition incluant des produits équivalents qui ne démontre pas clairement la conformité à chacun des critères de rendements obligatoires listés à la partie 3 de l'Annexe A – Besoin sera jugée non recevable.**

b) **Bien que le soumissionnaire doit proposer des produits rencontrant tous les critères de rendements obligatoires listés à la partie 3 l'annexe A – Besoin,** les soumissions seront évaluées sur les critères techniques obligatoires.

IMPORTANT: Le soumissionnaire devrait indiquer une réponse pour chacun des critères obligatoires, en cochant la case appropriée. Si aucun produit équivalent n'est proposé, la case « N.A. / S.O. » devrait être cochée.

#	Critères techniques obligatoires	CONFORME	NON-CONFORME	N.A / S.O.
1	L'entrepreneur doit fournir les pièces listées à la partie 3 de l'annexe A – Besoin. Celles-ci doivent respecter tous les critères de rendement obligatoires listés à la partie 3 de l'annexe A – Besoin.			
2	Si des produits équivalents aux pièces listées sont proposés : <ul style="list-style-type: none">– les produits équivalents doivent être entièrement interchangeables avec les pièces listées à la partie 3 de l'annexe A - Besoin, conformément aux dispositions indiquées dans le <i>Guide des CCUA</i> pour la clause B3000T (2006-06-16) Produits équivalents– l'entrepreneur doit fournir la liste complète des pièces (marques, modèles et numéros de série) en complétant l'Annexe C – Marques et modèles des produits équivalents– l'entrepreneur doit fournir les fiches techniques démontrant que les produits sont équivalents et qu'ils remplissent les critères de rendements obligatoires			

N° de l'invitation - Solicitation No.
F3017-16N481/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F3017-16N481

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-6-39035

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW029
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* A0220T 2014-06-26 Évaluation du prix – soumission

(<http://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/A/A0220T/actif>).

Sauf lorsque la demande de soumissions précise que les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions, ou à une autre date précisée dans la demande de soumissions, sera utilisé comme facteur de conversion.

Le soumissionnaire doit remplir et inclure avec sa proposition l'**Annexe B** - Base de paiement.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions incluant l'**Annexe A - Besoin** et satisfaire à tous les critères techniques obligatoires du point 4.1.1.1 pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai (2 jours) à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à **l'annexe A - Besoin**.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A_(2016-04-04) Conditions générales - biens (complexité moyenne)
(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2010A/actif>) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'à la fin de la période de la garantie inclusivement.

6.4.2 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard 10 semaines après l'octroi du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Arlow Laliberté Seyer
Titre : Agent d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Adresse : 1550, Avenue d'Estimauville
Québec, QC G1J 0C7
Téléphone : 418-649-2824
Télécopieur : 418-648-2209
Courriel : arlow.laliberteseyer@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F3017-16N481/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F3017-16N481

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-6-39035

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW029
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

(à être complété par TPSGC lors de l'attribution du contrat)

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-____

Télécopieur : ____-____-____

Courriel : _____ .

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Renseignements généraux :

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-____

Télécopieur : ____-____-____

Courriel : _____ .

Suivi de la livraison :

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-____

Télécopieur : ____-____-____

Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans l'annexe B, selon un montant total de _____ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiement unique

H1000C (2008-05-12) Paiement unique (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/H/H1000C/2>)

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur du Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) 2010A (2016-04-04) Conditions générales – biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*)

N° de l'invitation - Solicitation No.
F3017-16N481/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F3017-16N481

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-6-39035

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW029
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.11 Instructions d'expédition – livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

- a. rendu droits acquittés (DDP) NGCC Des Groseilliers, Pêches et Océans Canada – Garde côtière, 101 boulevard Champlain, Québec (QC) G1k 7Y7, Canada selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

6.12 Inspection et acceptation

Le responsable technique sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

6.13 Clauses du *Guide des CCUA*

Marchandises excédentaires (2006-06-16) B7500C (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/B/B7500C/1>)

ANNEXE A - BESOIN

Titre : Pièces de rechange pour soupape Leslie ou l'équivalent

Partie 1: Portée

- 1.1 Fournir à la Garde Côtière Canadienne des pièces de rechange pour soupape Leslie ou l'équivalent, conformément aux critères de rendement obligatoires indiqués dans la partie 3

Partie 2: Références (Dessins)

2.1 Dessins (voir Annexe D)

- 2.1.1 Leslie, Diaphragm control valve, Drawing No. 10/8.4.3
- 2.1.2 Leslie, Diaphragm control valve, Drawing No. 10/8.4.2

Partie 3: Critères de rendements obligatoires à rencontrer (doit)

L'entrepreneur doit fournir des pièces de rechange pour soupape Leslie ou l'équivalent, conformément aux critères de rendement obligatoires indiqués dans la partie 3.

Les pièces de rechange doivent être conformes à tous les critères de rendement obligatoires indiqués.

Si des produits équivalents aux pièces listées sont proposés, les produits équivalents doivent être entièrement interchangeables avec les pièces listées, conformément aux dispositions indiquées dans le *Guide des CUA* pour la clause B3000T (2006-06-16) Produits équivalents (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/B/B3000T/5>).

1. Les pièces de rechange suivantes doivent être compatibles avec une soupape de contrôle à diaphragme Leslie, Classe (D) DOT, coulé en bronze 3" CODE: 22J4B2ALA. Référence : Drawing No. 10/8.4.3
 - 1.1. Packing Flange (Reference : Drawing No. 10/8.4.3 - item #30), Leslie part reference #63892 or the equivalent
 - 1.1.1. Material: Brass
 - 1.1.2. Material Spec: ASTM B-16
 - 1.1.3. Max air control PSI: 60
 - 1.1.4. Cooling Fluid: sea water
 - 1.1.5. Max sea water PSI: 150
 - 1.2. Packing Follower (Reference : Drawing No. 10/8.4.3 - item #31), Leslie part reference #63925 or the equivalent
 - 1.2.1. Material: Brass
 - 1.2.2. Material Spec: ASTM B-16
 - 1.2.3. Max air control PSI: 60
 - 1.2.4. Cooling Fluid: sea water
 - 1.2.5. Max sea water PSI: 150

-
- 1.3. Packing set teflon (Reference : Drawing No. 10/8.4.3 - item #32), Leslie part reference #64004 or the equivalent
- 1.3.1. Material: Teflon
 - 1.3.2. Material Spec: Commercial
 - 1.3.3. Max air control PSI: 60
 - 1.3.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 1.3.5. Max sea water PSI: 150
- 1.4. O-ring (Reference : Drawing No. 10/8.4.3 - item # 34 et 39), Leslie part reference #64003 or the equivalent
- 1.4.1. Material: Synthetic rubber
 - 1.4.2. Material Spec: Buna N
 - 1.4.3. Max air control PSI: 60
 - 1.4.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 1.4.5. Max sea water PSI: 150
- 1.5. Packing washer (Reference : Drawing No. 10/8.4.3 - item #35), Leslie part reference #63926 or the equivalent
- 1.5.1. Material: Monel
 - 1.5.2. Material Spec: ASTM B-164
 - 1.5.3. Max air control PSI: 60
 - 1.5.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 1.5.5. Max sea water PSI: 150
- 1.6. Packing spring (Reference : Drawing No. 10/8.4.3 - item #36), Leslie part reference #63930 or the equivalent
- 1.6.1. Material: Monel
 - 1.6.2. Material Spec: Commercial
 - 1.6.3. Max air control PSI: 60
 - 1.6.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 1.6.5. Max sea water PSI: 150
- 1.7. Valve plug (Reference : Drawing No. 10/8.4.3 - item #38), Leslie part reference #63968 or the equivalent
- 1.7.1. Material: Synthetic rubber
 - 1.7.2. Material Spec: Buna N
 - 1.7.3. Max air control PSI: 60
 - 1.7.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 1.7.5. Max sea water PSI: 150

- 1.8. Cage (Reference : Drawing No. 10/8.4.3 - item #40), Leslie part reference #63971 or the equivalent
 - 1.8.1. Material: Cast bronze
 - 1.8.2. Material Spec: ASTM B-61
 - 1.8.3. Max air control PSI: 60
 - 1.8.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 1.8.5. Max sea water PSI: 150
- 1.9. Load Ring (Reference : Drawing No. 10/8.4.3 - item #42), Leslie part reference #63964 or the equivalent
 - 1.9.1. Material: Monel
 - 1.9.2. Material Spec: ASTM B-127
 - 1.9.3. Max air control PSI: 60
 - 1.9.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 1.9.5. Max sea water PSI: 150
2. Les pièces de rechange suivantes doivent être compatibles avec une soupape de contrôle à diaphragme Leslie, Classe (D) DOT, coulé en bronze 1" CODE: 22J4B20. Référence : Drawing No. 10/8.4.2
 - 2.1. Packing Follower (Reference: Drawing No. 10/8.4.2 - item #31), Leslie part reference #63891 or the equivalent
 - 2.1.1. Material: Brass
 - 2.1.2. Material Spec: ASTM B-16
 - 2.1.3. Max air control PSI: 60
 - 2.1.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 2.1.5. Max sea water PSI: 150
 - 2.2. Packing set teflon (Reference: Drawing No. 10/8.4.2 - item #32); Leslie part reference #63900 or the equivalent
 - 2.2.1. Material: Teflon
 - 2.2.2. Material Spec: Commercial
 - 2.2.3. Max air control PSI: 60
 - 2.2.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 2.2.5. Max sea water PSI: 150
 - 2.3. O-ring (Reference: Drawing No. 10/8.4.2 - item # 34), Leslie part reference #63899 or the equivalent
 - 2.3.1. Material: Synthetic rubber
 - 2.3.2. Material Spec: Buna
 - 2.3.3. Max air control PSI: 60
 - 2.3.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 2.3.5. Max sea water PSI: 150

- 2.4. Packing washer (Reference: Drawing No. 10/8.4.2 - item #35), Leslie part reference #63895 or the equivalent
- 2.4.1. Material: Monel
 - 2.4.2. Material Spec: ASTM B-164
 - 2.4.3. Max air control PSI: 60
 - 2.4.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 2.4.5. Max sea water PSI: 150
- 2.5. Packing spring (Reference: Drawing No. 10/8.4.2 - item #36), Leslie part reference #63896 or the equivalent
- 2.5.1. Material: Monel
 - 2.5.2. Material Spec: Commercial
 - 2.5.3. Max air control PSI: 60
 - 2.5.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 2.5.5. Max sea water PSI: 150
- 2.6. Valve plug (Reference: Drawing No. 10/8.4.2 - item #38), Leslie part reference #64045 or the equivalent
- 2.6.1. Material: Monel
 - 2.6.2. Material Spec: ASTM B-127
 - 2.6.3. Max air control PSI: 60
 - 2.6.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 2.6.5. Max sea water PSI: 150
- 2.7. Cage (Reference: Drawing No. 10/8.4.2 - item #40), Leslie part reference #64049 or the equivalent
- 2.7.1. Material: Cast bronze
 - 2.7.2. Material Spec: ASTM B-61
 - 2.7.3. Max air control PSI: 60
 - 2.7.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 2.7.5. Max sea water PSI: 150
- 2.8. Load Ring (Reference: Drawing No. 10/8.4.2 - item #42), Leslie part reference #64048 or the equivalent
- 2.8.1. Material: Monel
 - 2.8.2. Material Spec: ASTM B-127
 - 2.8.3. Max air control PSI: 60
 - 2.8.4. Cooling Fluid: Sea water
 - 2.8.5. Max sea water PSI: 150

N° de l'invitation - Solicitation No.
F3017-16N481/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F3017-16N481

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-6-39035

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW029
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Partie 4 : Lieu de livraison

- 5.1** Rendu droits acquittés (DDP). Pour cette commande, la livraison devra être faite à l'adresse suivante :
- NGCC Des Groseilliers
Pêches et Océans Canada – Garde côtière
101 boulevard Champlain
Québec (QC) G1k 7Y7
Canada

ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

Les items 1.1 à 1.9 doivent être compatibles avec une soupape de contrôle à diaphragme Leslie, Classe (D) DOT, coulé en bronze 3" CODE: 22J4B2ALA. Référence : Drawing No. 10/8.4.3.

Les items 2.1 à 2.8 doivent être compatibles avec une soupape de contrôle à diaphragme Leslie, Classe (D) DOT, coulé en bronze 1" CODE: 22J4B20. Référence : Drawing No. 10/8.4.2.

Item	Reference #	Description et Part #	Material	Material Spec	Max air control PSI	Cooling Fluid	Max Sea water PSI	Qté	Prix unitaire	Prix total
1.1	63892	Packing Flange (item #30 Identique pour valve 1")	Brass	ASTM B-16	60	Eau de mer	150	4	_____ \$	_____ \$
1.2	63925	Packing Follower (item #31)	Brass	ASTM B-16	60	Eau de mer	150	2	_____ \$	_____ \$
1.3	64004	packing set teflon (item #32)	Teflon	Commercial	60	Eau de mer	150	4	_____ \$	_____ \$
1.4	64003	O-ring (item # 34 et 39)	Synthetic Rubber	Buna N	60	Eau de mer	150	4	_____ \$	_____ \$
1.5	63926	Packing washer (item #35)	Monel	ASTM B-164	60	Eau de mer	150	2	_____ \$	_____ \$
1.6	63930	Packing spring (item #36)	Monel	Commercial	60	Eau de mer	150	1	_____ \$	_____ \$
1.7	63968	Valve plug (item #38)	Synthetic Rubber	Buna N	60	Eau de mer	150	2	_____ \$	_____ \$
1.8	63971	Cage (item #40)	Cast Bronze	ASTM B-61	60	Eau de mer	150	1	_____ \$	_____ \$
1.9	63964	Load Ring (item #42)	Monel	ASTM B-127	60	Eau de mer	150	1	_____ \$	_____ \$
2.1	63891	Packing Follower (item #31)	Brass	ASTM B-16	60	Eau de mer	150	2	_____ \$	_____ \$
2.2	63900	packing set teflon (item #32)	Teflon	Commercial	60	Eau de mer	150	2	_____ \$	_____ \$
2.3	63899	O-ring (item # 34)	Synthetic Rubber	Buna	60	Eau de mer	150	2	_____ \$	_____ \$

N° de l'invitation - Sollicitation No.
 F3017-16N481/A
 N° de réf. du client - Client Ref. No.
 F3017-16N481

N° de la modif - Amd. No.
 File No. - N° du dossier
 QCW-6-39035

Id de l'acheteur - Buyer ID
 QCW029
 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Item	Reference #	Description et Part #	Material	Material Spec	Max air control PSI	Cooling Fluid	Max Sea water PSI	Qté	Prix unitaire	Prix total
2.4	63895	Packing washer (item #35)	Monel	ASTM B-164	60	Eau de mer	150	2	_____ \$	_____ \$
2.5	63896	Packing spring (item #36)	Monel	Commercial	60	Eau de mer	150	1	_____ \$	_____ \$
2.6	64045	Valve plug (item #38)	Monel	ASTM B-127	60	Eau de mer	150	2	_____ \$	_____ \$
2.7	64049	Cage (item #40)	Cast Bronze	ASTM B-61	60	Eau de mer	150	1	_____ \$	_____ \$
2.8	64048	Load Ring (item #42)	Monel	ASTM B-127	60	Eau de mer	150	1	_____ \$	_____ \$
	Livraison : rendu droits acquittés (DDP) NGCC Des Groseilliers, Pêches et Océans Canada – Garde côtière, 101 boulevard Champlain, Québec (QC) G1K 7Y7, Canada selon les Incoterms 2000, incluant tous les frais de douanes, de manutention et de transport.							1	_____ \$	_____ \$
*COÛT D'ÉVALUATION DE LA PROPOSITION – TOTAL (EXCLUANT LES TAXES APPLICABLES)										_____ \$
<i>*Prix fermes, tout compris, DDP destination. Les prix incluent les droits de douane et les taxes d'accises canadiennes, le cas échéant, et les taxes applicables en sus.</i>										

N° de l'invitation - Solicitation No.
F3017-16N481/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F3017-16N481

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-6-39035

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW029
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE C – MARQUES ET MODÈLES DES PRODUITS ÉQUIVALENTS

Si des produits équivalents sont proposés, le soumissionnaire doit indiquer la marque, le modèle et le numéro de série des produits proposés, en fonction du numéro d'item indiqué.

ITEM	MARQUE	MODÈLE	NUMÉRO DE SÉRIE
1.1			
1.2			
1.3			
1.4			
1.5			
1.6			
1.7			
1.8			
1.9			
2.1			
2.2			
2.3			
2.4			
2.5			
2.6			
2.7			
2.8			

N° de l'invitation - Solicitation No.
F3017-16N481/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F3017-16N481

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
QCW-6-39035

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCW029
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE D - Dessins

« Leslie, Diaphragm control valve, Drawing No. 10/8.4.3 »
« Leslie, Diaphragm control valve, Drawing No. 10/8.4.2 »

VOIR PIÈCES JOINTES

ANNEXE D - DESSINS / ANNEX D - DRAWINGS

PART NO.		PART NAME	MATERIAL	MATERIAL SPEC.	QTY. PER UNIT	55A	65	65AR	65R
1		Diaphragm Case, Upper	Pressed Steel	Commercial	1	37795	37791	37853	37855
2		Rut	Steel	Commercial	1	-	-	36229	36230
3		Diaphragm Disc (Note 7)	Pressed Steel	Commercial	1	-	-	37653	37656
3		Diaphragm Disc (Note 8)	Cast Iron	ASTM A-126, Cl. B	1	37858	37844	-	-
4		Diaphragm Disc (Note 8)	Cast Aluminum	ASTM B-26 Alloy B443-0	1	37859	37844	26595	26585
5		Rut	Steel	Commercial	(Note 1)	37797	37797	37797	37797
6		Diaphragm Case, Lower	Synthetic Rubber	(Note 2)	1	37810	37819	37809	37818
7		Diaphragm Case, Lower	Pressed Steel	Commercial	1	37812	37818	37774	38081
8		Collar	Steel	(Note 3)	1	37796	24400	37760	38133
9		Cap Screw	Steel	Commercial	(Note 4)	37796	24400	37796	24400
10		Gasket, Diaphragm Case	Synthetic Rubber	Neoprene	1	-	-	37751	37751
11		Stem Seal Ring	Steel	Commercial	1	-	-	37751	37751
12		Screw	Stainless Steel	AISI Type 300 Series	6	-	-	37401	30501
13		Stem Seal	Synthetic Rubber	Polyurethane	1	-	-	37740	37740
14		Top Spring Seat	Steel	(Note 5)	1	-	-	37682	38116
15		Stem Seal Collar	Cold Rolled Steel	AISI 1144CF	1	37693	37793	37728	37973
16		Yoke (Note 6 & 7)	Cast Iron	ASTM A-126, Cl. B	1	37692	37794	37727	37972
17		Upper Stem	Stainless Steel	AISI Type 416	1	61386	24273	61387	30085
18		Actuator Spring	Steel	(Note 9)	1	63784	63797	63784	63797
19		Washer	Stainless Steel	AISI Type 302/304	1	23260	24271	23260	24271
20		Spring Adjuster (Note 7)	Cast Iron	ASTM A-126, Cl. B	1	24382	24271	31641	28174
21		Travel Indicator (Note 6)	Cast Bronze	ASTM B-61	1	27978	30081	30623	31592
22		Travel Indicator Scale	Stainless Steel	AISI Type 302/304	1	18572	35921	18572	35921
23		Screw	Aluminum	ASTM B-211	1	-	-	(SEE TABLE)	-
25		Adjusting Electro	Steel, Plated	Commercial	2	34723	34728	34723	34728

PART NO.		PART NAME	MATERIAL	MATERIAL SPEC.	QTY. PER UNIT	55A	65	65AR	65R
26		Rut	Steel	Commercial	1	26593	-	-	26595
27		Boat	Steel	ASTM A-193, Gr. B7	4	47346	-	-	47346
28		Cap Screw	Stainless Steel	Commercial	6	64005	-	-	64005
29		Packing Rings	Brass	ASTM B-16	1	64006	-	-	63932
30		Packing Follower	Brass	ASTM B-16	1	64006	-	-	63932
31		Packing Bot. Complete	Teflon	Commercial	1	64006	-	-	64004
32		Bonnet (Note 10)	Cast Iron	ASTM A-126, Cl. B	1	63913	-	-	63919
33		O-Ring	Cast Bronze	ASTM B-61	1	63914	-	-	63920
34		Packing Washer	Synthetic Rubber	Buna N	1	64002	-	-	64003
35		Packing O-Ring	Monel	ASTM B-14	1	64002	-	-	63932
36		Packing O-Ring	Monel	ASTM B-14	1	64002	-	-	63932
37		Set Screw	Monel	Commercial	2	63938	-	-	63938
38		Valve Plug (Note 10)	Stainless Steel	AISI Type 316	1	63920	-	-	63967
39		Valve Plug (Note 11)	Monel	ASTM B-127	1	64002	-	-	63968
40		O-Ring	Synthetic Rubber	Buna N	1	64002	-	-	64003
41		Valve Body, 120° Flg.	Cast Bronze	ASTM B-61	1	63901	-	-	63972
42		Valve Body, ND10	Cast Iron	ASTM A-126, Cl. B	1	63906	-	-	63975
43		Valve Body, 150° Flg.	Cast Bronze	ASTM B-61	1	63906	-	-	63974
44		Valve Body, ND10	Cast Iron	ASTM A-126, Cl. B	1	63904	-	-	63975
45		Load Ring (Note 10)	Stainless Steel	Commercial	1	63927	-	-	63965
46		Load Ring (Note 11)	Monel	ASTM B-127	1	63927	-	-	63964

10/B.4.3

Note 1 - Quantities are: Fourteen (14) for the 55A & 55AR and Sixteen (16) for the 65 & 65R Actuators.
 Note 2 - Material Spec. is Fairprene for the 55A & 55AR and Buna N for the 65 & 65R Actuators.
 Note 3 - Material and Material Spec. is Steel, AISI 1018CF for the 55AR Iron & Aluminum Actuators and Aluminum, Alloy Alum. 6061-T6 for the 65R Iron & Aluminum Actuators.
 Note 4 - Quantity is Eight (8) for the 55A & 55AR and Six (6) for the 65 & 65R Actuators.
 Note 5 - Material and Material Spec. is Steel, Commercial for the 55AR and Cast Iron, ASTM A-126, Cl. B for the 65R Actuators.
 Note 6 - Yoke, Part No. 16, is furnished complete with Adjusting Sleeve, Part No. 25.
 Note 7 - Used on Cast Iron Actuators only.
 Note 8 - Used on Cast Aluminum Actuators only.
 Note 9 - Material Spec. is AISI 5160 for the 55A & 55AR and AISI 1095 for the 65 & 65R Actuators.
 Note 10 - Used for Cast Iron Valves only.
 Note 11 - Used for Cast Bronze Valves only.

PART NO. 22		TRAVEL INDICATOR SCALE	
VALVE TRAVEL	55A & 55AR	65 & 65R	
9/16 in.	14.5mm	63983	63982
11/16 in.	17.5mm	63983	63983

RECOMMENDED SPARE PARTS. WHEN OVERHAULING THIS EQUIPMENT. THESE PARTS SHOULD BE ON HAND, PLUS RECOMMENDED SPARE PARTS, WHEN OVERHAULING THIS EQUIPMENT.

ANNEXE D - DESSINS / ANNEX D - DRAWINGS

10/8.4.2

WHEN ORDERING PARTS, GIVE SIZE, CLASS, PART NAME AND PART REFERENCE NUMBER FROM TABLE BELOW USE PART NUMBERS ONLY TO LOCATE PART ON DRAWING.

P. No.	PART NAME	MATERIAL	MATERIAL SPEC.	QTY. PER REFERENCE NUMBERS					
				UNIT	35	55	55R	55R	55R
1	Diaphragm Case, Upper	Pressed Steel	Commercial	1	32349	37795	37932	37932	37932
2	Nut	Steel	Commercial	1	24005	24005	24005	24005	24005
3	Diaphragm Disc (Note 6)	Pressed Steel	Commercial	1	32349	37795	37932	37932	37932
4	Diaphragm Disc (Note 7)	Cast Iron	ASTM A-126, Cl. B	1	32349	37795	37932	37932	37932
5	Diaphragm Disc (Note 7)	Cast Aluminum	ASTM B-36 Alloy B46.0	1	32349	37795	37932	37932	37932
6	Nut	Steel	Commercial	(Note 1)	32349	37795	37932	37932	37932
7	Bolt	Synthetic Rubber	Commercial	(Note 1)	32349	37795	37932	37932	37932
8	Diaphragm Case, Lower	Pressed Steel	Commercial	(Note 2)	32349	37795	37932	37932	37932
9	Collar	Steel	Commercial	(Note 3)	32349	37795	37932	37932	37932
10	Cap Screw	Steel	Commercial	1	32349	37795	37932	37932	37932
11	Gasket (Note 8)	Synthetic Rubber	Commercial	1	32349	37795	37932	37932	37932
12	Stem Seal Ring (Note 9)	Steel	Commercial	1	32349	37795	37932	37932	37932
13	Screw	Stainless Steel	AISI Type 300 Series	6	32349	37795	37932	37932	37932
14	Stem Seal (Note 9)	Synthetic Rubber	Fairprene	1	32349	37795	37932	37932	37932
15	Top Spring Seat (Note 9)	Steel	Commercial	1	32349	37795	37932	37932	37932
16	Stem Seal Collar (Note 5 & 7)	Cold Rolled Steel	AISI 1144 CF	1	32349	37795	37932	37932	37932
17	Yoke (Note 5 & 7)	Cast Iron	ASTM A-126, Cl. B	1	32349	37795	37932	37932	37932
18	Upper Stem	Cast Aluminum	ASTM B-36 Alloy B46.0	1	32349	37795	37932	37932	37932
19	Actuator Spring	Stainless Steel	AISI 5150	1	32349	37795	37932	37932	37932
20	Washer	Stainless Steel	Commercial	1	32349	37795	37932	37932	37932
21	Spring Adjustor (6)	Cast Iron	ASTM A-126, Cl. B	1	32349	37795	37932	37932	37932
22	Spring Adjustor (7)	Cast Bronze	ASTM B-16	1	32349	37795	37932	37932	37932
23	Travel Indicator Seal	Stainless Steel	Commercial	1	32349	37795	37932	37932	37932
24	Screw	Aluminum	ASTM B-21	1	32349	37795	37932	37932	37932
25	Washer	Steel, Plated	Commercial	(Note 4)	32349	37795	37932	37932	37932
26	Adjusting Sleeve	Stainless Steel	AISI Type 416	1	32349	37795	37932	37932	37932

VALVE BODY PARTS

PART NO.	PART NAME	MATERIAL	MATERIAL SPEC.	QTY. PER REFERENCE NUMBERS - EACH SIZE					
				UNIT	1 in. (25mm)	1-1/4 in. (32mm)	1-1/2 in. (40mm)	2 in. (50mm)	
26	Nut	Steel	Commercial	1	26582	26582	26582	26582	26582
27	Bolt (Note 8)	Steel	ASTM A-193, Gr. B7	4	9008	9008	9008	9008	9008
28	Caution Plates	Brass	ASTM B-16	1	63981	63981	63981	63981	63981
29	Packing Flange	Stainless Steel	Commercial	2	64005	64005	64005	64005	64005
30	Cap Screw	Brass	ASTM B-16	1	63992	63992	63992	63992	63992
31	Packing Follower	Brass	ASTM B-16	1	63991	63991	63991	63991	63991
32	Packing Set, Complete	Teflon	Commercial	1	63900	63900	63900	63900	63900
33	Bonnet	Cast Bronze	ASTM B159 Alloy A	1	63923	63923	63923	63923	63923
34	O-Ring	Synthetic Rubber	Buna N	1	63943	63943	63943	63943	63943
35	Packing Washer	Monel	Commercial	1	63994	63994	63994	63994	63994
36	Packing Spring	Monel	Commercial	1	63997	63997	63997	63997	63997
37	Set Screw	Monel	Commercial	2	64045	64045	64045	64045	64045
38	Valve Plug	Monel	ASTM B-127	1	64044	64044	64044	64044	64044
39	O-Ring	Synthetic Rubber	Buna N	1	64027	64027	64027	64027	64027
40	Cage	Cast Bronze	ASTM B-61	1	64019	64019	64019	64019	64019
41	Valve Body, ISO# Flg.	Cast Bronze	ASTM B-61	1	64041	64041	64041	64041	64041
42	Valve Body, NDD	Cast Bronze	ASTM B-61	1	64042	64042	64042	64042	64042
43	Lead Ring	Monel	Commercial	1	64043	64043	64043	64043	64043

* RECOMMENDED SPARE PARTS. WHEN OVERHAULING THIS EQUIPMENT, THESE PARTS SHOULD BE ON HAND, PLUS RECOMMENDED SPARE PARTS, WHEN OVERHAULING THIS EQUIPMENT.

PART NO. 22	
TRAVEL INDICATOR SCALE	
VALVE TRAVEL 35 & 35R IS. & 35R	26582
1/4 in. 6.4mm	9008
3/8 in. 9.5mm	63999
1/2 in. 12.7mm	64001
	48047

Note 1 - Quantities are Twelve (12) for the 35 & 35R and Fourteen (14) for the 55 & 55R Actuators.
 Note 2 - Material Spec. is Fairprene for the 35 & 35R and Buna N for the 55 & 55R Actuators.
 Note 3 - Material and Material Spec. is Steel, AISI 1018CF for the 35R Iron and Aluminum Actuators and Alloy Aluminum 6061-T6 for the 55R Iron and Aluminum Actuators.
 Note 4 - Quantity is One (1) for the 35 & 35R and Two (2) for the 55 & 55R Actuators.
 Note 5 - Yoke, Part No. 16, is furnished complete with Adjusting Sleeve, Part No. 23.
 Note 6 - Used on Cast Iron Actuators only.
 Note 7 - Used on Cast Aluminum Actuators only.
 Note 8 - Ref. No. 47546 is used for the Alternate Actuators.
 Note 9 - Not shown on drawing.